



PROCES-VERBAL N° 6

Commission Régionale des Délégués

Réunion du : Lundi 11 décembre 2023

Présidence : M. ANTONIOTTI Pierre

Vice-président : M. MICHELETTI Henri

Secrétaire de Séance : M. DEBRAY Dominique

Membres présent(e)s : MM BASTIANI Ange et POLI Joseph

1 – Présentation de la nouvelle feuille de frais :

La Commission a approuvé à l'unanimité, la nouvelle feuille de frais qui a été également approuvée par le Comité Directeur le 21 décembre 2023 et a donc été présentée aux délégués lors de cette réunion extraordinaire.

Envoyant ainsi un message fort aux clubs démontrant que notre Commission prend à cœur les problèmes financiers de ces derniers.

2 – Rapport de délégation :

Un rapport type a été élaboré par notre Commission, présenté lors de cette réunion, dorénavant nos délégués devront donc faire en sorte de respecter cette nouvelle procédure.

3 – Sanctions concernant les bancs de touche :

La Commission a présenté les motifs officiels de la FIFA concernant les bancs de touche. Dorénavant les délégués devront s'attacher à faire respecter cette procédure.

4 – Assemblée Générale de notre Ligue :

L'Assemblée Générale de notre Ligue a eu lieu le 09 décembre 2023, aucune question concernant la gestion ou l'exercice de nos délégués.

5 – Frais U17 et U19N :

Le Secrétaire fera en sorte que tous les matchs dans ces catégories soient défrayés avant Noël.



SAISON 2023-2024

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous informer que vous êtes désigné (e) comme délégué (e) pour la rencontre de :

Catégorie :

Match : contre

Qui aura lieu le : à

Sur le terrain de :

DELEGUE (E) : Mme ou M.

N° de Licence :

Adresse :

REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENT :

Distance aller / retour - domicile au lieu du match	Montant
Moins de 100 km	35,00 €
Au-delà de 100 km et plus	70,00 €
Frais de match	20,00 €
TOTAL	

Date :

Signature du Délégué :